



Je peux désormais effectuer mes demandes de certificat d'immatriculation et de permis de conduire sans me rendre au guichet d'une préfecture

Je me rends sur le site : <https://ants.gouv.fr/>

Je m'identifie directement avec **FranceConnect** avec l'un de mes comptes existants « **impots.gouv.fr** », « **ameli.fr** » ou « **idn.laposte.fr** »

OU

Je crée mon compte **ANTS*** en cliquant sur « **Mon espace** » avec mon adresse mail et un mot de passe

*je reçois par mail mon identifiant et **mon code personnel**, transmis également par courrier (**ou figurant sur le courrier d'envoi de mon ancienne carte grise**), je me connecte ensuite sur mon espace.

Je clique sur l'objet de ma demande et je suis les étapes proposées

A tout moment je peux suivre l'évolution de ma demande en me connectant sur mon espace